

Assemblée Générale Udapei 94  
1<sup>er</sup> avril 2015

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2014 et des premiers mois de 2015**

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : février, juin, septembre et décembre 2014.

Une Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 2 avril 2014

Le Conseil du 23 juin 2014 a procédé à l'élection de son Bureau

- |                                     |                       |
|-------------------------------------|-----------------------|
| - Président :                       | Jean Pierre BOBILLOT, |
| - Président Adjoint et Secrétaire : | Joseph GICQUEL,       |
| - Trésorier :                       | Michel CHEVAL,        |
| - Secrétaire adjointe :             | Michèle BOURGAREL,    |
| - Chargée de communication :        | Danielle NEDEY        |

### **Pendant la période écoulée l'Udapei 94 a été représentée par son Président :**

- **au niveau du mouvement Unapei** lors de l'Assemblée Générale de 2014 qui s'est tenue à Nantes et au Congrès qui l'a suivi.
- **au congrès de « Nous Aussi »** les 17 et 18 octobre à Périgueux, pour accompagner les représentants de « Nous Aussi-Joinville- St Maur »

- **au niveau de l'Urapei Ile de France** ; M WEISSE est également administrateurs (et trésorier) de cette Union aux côtés de M BOBILLOT

- **au niveau de nos autorités régionales et départementales : Conseil Régional, Conseil Général, Délégation Territoriale de l'ARS, DSPAPH, Inspection Académique.....** avec qui nous entretenons de très bonnes relations.

La participation aux différentes instances mises en place par les ARS a été coordonnée au niveau régional par l'Urapei Ile de France dans le cadre du comité d'Entente Inter-associatif.

Au niveau départemental le représentant titulaire du mouvement est Charles Weisse.

Le Président participe aussi :

- au **Conseil Départemental Consultatif des Personnes handicapées** qui se réunit sous la présidence de M le Préfet, notamment pour la présentation du rapport annuel sur la politique du handicap établi par les services compétents..

- au **Comité Inter Associatif 94** dont le rôle est essentiel pour défendre avec toutes les associations concernées du Val de Marne la cause de tous les handicaps. Toutefois il faut signaler que ce Comité a plutôt fonctionné au ralenti sur l'année 2014

**Enfin l'Udapei est représentée dans les instances de la Maison Départementale des Personnes Handicapées :**

- par notre Président et par le Président Adjoint, M GICQUEL, à la Commission Exécutive

- par Mme VALETTE, Mme GUERIN, Mme CONSTANTIN et Mme AGNELET à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

Mme CARREE et Mme PIERRON y représentent également les établissements.

Nous participons assidûment à ces instances qui fonctionnent régulièrement et de façon satisfaisante.

La mise en place d'une Commission, pilotée par l'ARS et par la MDPH, a permis de traiter des situations considérées sans solutions (situations critiques). Pour quelques cas des réponses ont pu être apportées.

**Sur la période, notre Union Départementale a également conduit un certain nombre d'actions :**

**- la publication de deux numéros de notre revue « Udapei 94 »**

- en juin 2014 avec un dossier présentant les résultats de l'étude sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes parue en début d'année.
- en décembre 2014, avec un dossier présentant le livre blanc de l'Unapei sur l'accès à la santé et avec des interviews sur cette problématique au sein des foyers d'hébergement, des ESAT et des IME.

**- l'élaboration d'un nouveau site internet présentant l'Udapei 94**

Un comité de pilotage a suivi ce projet et le nouveau site a été mis en ligne en mars 2015 et une release après rodage est prévue au bout de 6 mois.

Il présente les valeurs, les actions, les productions et les partenaires de l'association en utilisant les techniques actuelles facilitant les mises à jours (documents pdf annexés et liens avec les autres sites)

**- la redéfinition du processus de mise en ligne de la revue**

Cette démarche a permis de réduire le nombre d'exemplaires à imprimer et à distribuer en deux étapes ; juin et décembre 2014 (1600 exemplaires distribués au lieu de 3000 précédemment).

Par contre l'amélioration des contenus pour une véritable « revue en ligne » sera étudiée et réalisée pour le numéro de juin 2015.

**- la mise à jour du document « quatre pages »**

Ce document présentant la liste de tous les établissements du mouvement dans le Val de Marne a été effectivement mise à jour et est disponible sur le site internet.

Sa diffusion papier va être faite très rapidement.

**- la publication en mars de l'étude conduite pour évaluer la situation des Personnes Handicapées avançant en âge dans nos établissements et permettre d'accompagner leur projet de vie.**

Cette enquête a concerné 11 ESAT, 7 Foyers d'Hébergement et 4 Services Appartements ainsi que les travailleurs vivant dans leur appartement ou habitant dans leur famille.

Les conclusions de l'étude ont été disponibles, comme prévu, pour le début des travaux préparatoires du 4ème Schéma Départemental des Personnes Handicapées, permettant ainsi de prendre la mesure des évolutions nécessaires.

Une réunion spéciale a été organisée par un groupe de travail sur ce thème spécifique de l'accompagnement du vieillissement

**- l'organisation d'un séminaire des élus des CVS d'Apogei 94** (personnes handicapées, parents ou tuteurs, salariés des établissements)

Ce séminaire a permis de dresser un constat du fonctionnement de ces instances créées par la Loi de 2002 et de dégager des voies de progrès, notamment pour améliorer le fonctionnement de ces instances et permettre une plus grande transparence.

**- l'organisation de formations à la méthode de rédaction « FALC – Facile à Lire et à Comprendre » pour les associations adhérentes.**

Apei 94 et Apogei 94 ont souhaité utiliser ce programme de formation pour leurs établissements afin de mettre en œuvre cette méthode au plan opérationnel pour améliorer l'accessibilité des informations aux personnes handicapées accompagnées (règlement de fonctionnement des CVS, relevés de décisions des CVS, livrets d'accueil dans une première étape)

Cinq séquences de formation ont eu lieu sur les 6 derniers mois. Elles ont permis de former environ 70 personnes (personnes handicapées, parents, salariés).

Elle sera poursuivie pour encore deux séquences au bénéfice d'Apogei 94.

Elle est ouverte aux autres associations adhérentes de l'Udapei 94.

**- la participation à des actions d'amélioration de l'accessibilité**

Il n'est pas possible de citer toutes les actions conduites dans le département. Signalons toutefois la présentation de trois d'entre elles au concours des victoires de l'accessibilité :

- les mimosas du cœur avec le Lyons club de St Maur

- mes idées aussi, plateforme mise en place par le Conseil Général ayant obtenu le prix du cœur

- le projet AKUTUK de l'association Booloosāi

Nous continuons aussi à participer à toutes les initiatives communales ou départementales dans le cadre des journées handicap ou à d'autres occasions.

### **- la création d'une délégation de « Nous Aussi »**

Les premiers contacts ont été pris au sein de l'ESAT de Polangis pour susciter la création d'une telle structure. La secrétaire de cette association était venue de Loire Atlantique pour faire une première présentation à des travailleurs. Début 2014 quatre nouvelles réunions entre les travailleurs intéressés qui ont permis d'aboutir.

Finalement la délégation « Nous Aussi-Joinville-St Maur » a été créée avec 10 adhérents dont 9 travailleurs de l'ESAT et un adhérent travaillant en milieu ordinaire avec un plan d'action ambitieux qui a commencé à être mis en œuvre sous l'impulsion de la Déléguée Permanente élue, Sophie Martinez.

En particulier le groupe s'est engagé par sa participation au site « mes idées aussi » développé par le Conseil Général pour permettre l'expression des personnes handicapées mentales.

### **- soutenir les évolutions de nos structures associatives**

L'Udapei 94 doit aussi être garante de relations équilibrées et de qualité entre les différentes associations afin de conserver une image forte et cohérente pour notre mouvement.

L'Udapei 94 a apporté son concours à l'association l'Espoir qui se trouve confrontée à des difficultés.